

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

Nombre de membres
du Conseil Communautaire
Titulaires : 67
Membres présents : 53
dont suppléé : 4
Membres représentés : 7
Votants : 60
Date de la convocation
22 mai 2026
Secrétaire de séance :
Mme Sergine MENARD

L'An DEUX MILLE VINGT SIX, le vingt-huit mai à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes d'ESCLAINVILLERS sous la présidence de M. CHANTRELLE Brice, Président

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames PATRICE-BOURDELLE Christine, CATHELY-WANTIEZ Catherine, MARCEL Marie-Hélène, DOUNIOL Alice, MONCOND'HUY Laëtitia, MANDI Emmanuelle, MENARD Sergine, ATTAGNANT Anne, CHANOINE Martine, DUHAMEL Dominique *suppléante de CAVILLON Sandra*, HALL Marina, LOIN Catherine, DELFORGE Cécile, RIDEAU Coralie, BOUCHER Sylvaine, DEMORSY Roselyne

Messieurs DURAND Pierre, LECOINTE Jean-Noël, DAINE Vinent, CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, VAN OOTEGHEM Jean-Michel, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, LAVALLARD Thierry, CHAVERON Emmanuel *Suppléant de M. WALLET Joël*, DELEPLACE Arnaud, CHARPENTIER Alain, LEVASSEUR Roger, CARON Hubert, VION Nicolas, HAVET Sébastien, BATICLE Nicolas, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, FERNANDES Rémi *Suppléant de BOONE Odile*, OLEON Jean-Jacques, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, DUBOIS Michaël, HECTOR Nicolas, MALTERRE Nicolas, GALISSON Frédéric, MIANNE Michel, LEROY Jean-Maurice, WABLE Vincent, SZYROKI Jacky, ORZEKOWSKA Francis *Suppléant de MAROTTE Philippe*, BENONY Miguel

● Disposaient d'un pouvoir :

M.DAINE Vinent de Mme DOUAY Sonia, M. CHANTRELLE Brice de M. de CAFFARELLI Christian, M. BOUCHER Michel de M. VERONT Fabrice, M. JUBERT Patrick de Mme BERTOUX Julia, M. BENONY Miguel de Mme BLIN Marie-Annick, Mme BOUCHER Sylvaine de M. SY Loïc, M. LEROY Jean-Maurice de M. VAN DE VELDE Michel

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mmes DOUAY Sonia, BERTOUX Julia, BOONE Odile, BLIN Marie-Annick, CAVILLON Sandra, Mrs DELANAUD Stéphane, LECONTE Yves-Robert, Franck TEN, VERONT Fabrice, BOQUET Cédric, VIOLLETTE Paul, SY Loïc, BIECKENS Jean-Louis, VAN DE VELDE Michel, MAROTTE Philippe, CLEMENT Dominique

OBJET : RECRUTEMENT DE VACATAIRES

Rapport de Olivier Dutilleux, Vice-Président en charge de l'Administration Générale

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable du Comité Social territorial en date du 13 Mai 2026,

Monsieur le Vice-Président en charge de l'Administration Générale indique aux membres du Conseil Communautaire que les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent recruter des vacataires.

Il précise que pour pouvoir recruter un vacataire, les trois conditions suivantes doivent être réunies :

- recrutement pour exécuter un acte déterminé,
- recrutement discontinu dans le temps et répondant à un besoin ponctuel
- rémunération attachée à l'acte.

Il est proposé aux membres du Conseil Communautaire de recruter un ou des vacataires pour effectuer l'encadrement et l'accompagnement des sorties familles, jeunes organisées par l'Espace de Vie Sociale. Ces sorties sont ponctuelles et se déroulent généralement sur une journée voire une demi-journée.

Il est proposé également aux membres du Conseil Communautaire que chaque vacation soit rémunérée sur la base d'un forfait brut de 50 € par demi-journée.

**Après en avoir délibéré à l'unanimité (Pour : 59, Abstention : 1-M. HEYMAN Christophe),
le Conseil communautaire :**

- Autorise le Président et le Vice-Président en charge de l'Administration Générale à recruter des vacataires pour ce type de mission,
- Décide de fixer la rémunération de chaque vacation sur la base d'un forfait brut de 50 € pour une demi-journée,
- Prend acte que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif du Budget Principal,
- Donne pouvoir au Président et au Vice-Président en charge de l'Administration Générale pour signer les documents et actes afférents à cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

**Fait et délibéré, le 28 mai 2026
à Esclainvillers**

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 01/06/26

Le Président,

Affiché le 02/06/2026

Brice CHANTRELLE

